

// Note des Jeunes Communistes

Le Service Civique: une idée ambitieuse aux réalités pernicieuses

Diffusion: fédérations

/

Statut: en débat

/

Auteurs: Groupe Travail



INTRODUCTION

I. Qu'est-ce que le Service Civique?

1. Genèse et philosophie
2. Caractéristiques

II. Vivre un Service Civique

[Récolte témoignages en cours]

III. Le Service Civique, rustine des échecs successifs

1. Rustine pour la jeunesse
2. Rustine pour le chômage
3. Rustine pour l'Education

V. Propositions de débouchés, d'argumentaires pour le MJCF

1. Un Service Civique doit être un cadre où un jeune est reconnu et assuré
2. Notre ambition pour le Service Civique: liberté de choisir, libération du précarier!

ANNEXES

INTRODUCTION

Alors que le chômage des jeunes explose et bat tous les records, la solution proposée est le sous-salariat, payé sous le SMIC, sous le seuil de pauvreté. C'est une attaque contre les jeunes et la construction de leur avenir.

Prochaine étape : le travail gratuit ?

Sous couvert de promouvoir la République et ses valeurs, le gouvernement promulgue une nouvelle version de l'esclavage moderne. Il voudrait imposer aux jeunes le travail à très bas coup dans des associations ou des services d'état pour pallier aux déficit de l'état, plus occupé à satisfaire le MEDEF qu'à prendre soin du peuple de son pays, de ses quartiers, de son éducation, de son émancipation.

Quelle analyse portons-nous? quelles revendications?

I. Qu'est-ce que le Service Civique?

1. Genèse et philosophie

-Créé en mars 2010 sous la houlette de M. HIRSCH, caution sociale de N. SARKOZY.

« Un petit boulot, c'est mieux que pas de boulot. Je pense qu'à ce niveau de chômage, il faut aller vers davantage de flexibilité et vers des boulots qui ne sont pas forcément payés au Smic. »

> **Pascal Lamy**, ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce

in: Journal "Liberté Hebdo", B. VANDEKERCKHOVE et V. MAHIETTE, numéro 1114 du 11 au 17 avril

"Le service militaire obligatoire est regretté par nombre de nos concitoyens car il représentait bien, à tort ou à raison, ce sentiment d'unité nationale et de moment de mixité sociale. Le service civique pour le plus grand nombre peut combler cette frustration en plus de répondre à de nombreux besoins que notre pays ne peut satisfaire pour des raisons évidentes de moyens." F. CHEREQUE, dans sa conclusion du rapport 2014 "L'avenir du Service Civique"

>> Le cadre est posé : le Service Civique est un bricolage fait avec les jeunes mais contre eux, pour la nation mais pour masquer les faillites du service public. C'est une mesure court-termiste d'un point de vue économique (on va faire tourner des pans entiers avec de nombreux jeunes pas chers, formés et nombreux) et d'un point de vue social (on masque le chômage des jeunes, on les occupe tout en faisant croire au caractère professionnellement reconnu du Service Civique).

12 février 2015

2. Caractéristiques

-Le dispositif permet aux 16-25 ans d'effectuer une mission d'intérêt général de six à douze mois dans une collectivité locale, une association ou un établissement public.

-Il est indemnisé par l'Etat à hauteur de 467 euros et par l'organisme d'accueil pour 106 euros.

-Durée hebdomadaire de 24 à 48 heures. Les contrats de 24h ou de 35h sont les plus fréquentes.

-Indemnité fixe : 573 euros (rémunération en dessous du seuil de pauvreté français !). A noter que ceci n'est pas appelé "salaire". Le service civique n'étant pas un emploi salarié, il n'ouvre pas le droit au chômage. Par contre, il ouvre des droits à la sécurité sociale et valide des trimestres pour la retraite. Exemple: avec une durée de 24 heures, un jeune est indemnisé 5,96 euros de l'heure.

-Le Service Civique est régi par le Code du Service National (le même que les militaires!)

3. Etat actuel

-35.000 jeunes ont bénéficié de ce contrat en 2014, 81.300 au total depuis sa création.

-Dans son rapport annuel publié en février 2014, la Cour des Comptes s'inquiétait de la capacité des pouvoirs publics "à faire émerger 100.000 missions de qualité chaque année". F. HOLLANDE n'est pas à un effet de manche prêt, ainsi il a affirmé malgré tout que "tout jeune qui se présentera à partir du 1er juin de cette année pourra faire un service civique" de "huit mois", alors qu'actuellement il y a "quatre fois plus de demandes" que de missions proposées.

De plus la Cour des Comptes soulignait que «le contexte actuel de crise économique (...) fait évoluer la perception du service civique par ses principaux bénéficiaires qui l'assimilent à un outil d'insertion, au risque de brouiller ses objectifs».

> Bref, la vocation initiale du service civique n'est pas d'assurer la transition entre les études et le monde du travail, contrairement au ravissement de N. VALLAUD - BELKACEM qui assurait en juillet à propos du Service Civique «C'est une formidable opportunité» et un outil «très précieux pour l'insertion professionnelle des jeunes». Bref, fini l'habillage civique: "on va vous mettre le pied à l'étrier bande de jeunes" nous dit-elle en sous-titres.

-"Si on devait aller vers un service civique obligatoire, le peuple devrait être consulté", a souligné F. HOLLANDE lors de sa conférence de presse du 05 février 2015, proposant plutôt "un service civique universel". Le monde associatif s'est montré hostile au caractère obligatoire, F. CHEREQUE aussi, le PS divisé. En revanche l'opinion est franche :

12 février 2015

- 80 % des personnes interrogées se sont dites favorables à « la mise en place d'un service civique obligatoire pour les jeunes adultes »

- 89 % à droite contre 73 % à gauche pour les sympathisants de gauche

- pour les 18 - 24 ans, 62 % s'y disent favorables, 36 % opposés et 2 % ne se prononcent pas.

- 10% des engagés en Service Civique l'ont fait par civisme (étude de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation (Injep)).

PROJET

12 février 2015

II. Vivre un Service Civique

"Mathilde le dit sans détour. Le service civique, pour elle, ce fut d'abord une « sortie de secours ». Un rebond salutaire après un licenciement économique, en 2011. « J'arrivais en fin de droits et je ne parvenais toujours pas à trouver d'emploi, explique cette jeune Orléanaise de vingt-cinq ans, embauchée par un supermarché dès la fin de son bac pro vente. J'ai essayé de me réorienter, de reprendre des études. Mais sans revenu, c'est compliqué. Le service civique m'a sortie du pétrin. » Mieux, il l'a « remise sur les rails de l'emploi »."

Journal "L'Humanité", E. GODIN et P. DUQUESNE, 07 août 2014



« Toute seule, je ne pourrais pas m'en sortir, heureusement que mon

copain a un CDD à temps plein ! Pourtant, j'ai un complément de revenu comme la plupart des autres services civiques, mais ce sont des petits jobs : distribution de journaux gratuits, fast-food, baby-sitting... Nous nous sentons précaires. » Maria (1) effectue un service civique dans une collectivité territoriale. Comme les autres volontaires, elle a de réelles missions à remplir, un véritable travail à faire.

< Journal "Liberté Hebdo", B. VANDEKERCKHOVE et V. MAHIETTE, numéro 1114 du 11 au 17 avril

"J'ai effectué un service civique d'un an, non pas par choix mais parce que je ne trouvais pas de 'vrai' travail. J'avais déjà une certaine expérience liée à de nombreux bénévolats et stages, mais ce n'était pas suffisant pour décrocher un premier CDD. Il s'agit d'un 'choix forcé' par l'exigence des employeurs, qui hésitent toujours à donner leur chance aux jeunes diplômés, et par la crise, qui a considérablement réduit le nombre d'offres d'emploi dans le secteur associatif."

in: Journal "Le Monde", C. RAINFROY 27 juillet 2013.

[Récolte témoignages en cours]

> Dans tous les cas le Service Civique ne permet pas de payer un ne serait-ce qu'un logement et sa nourriture mensuelle. Ainsi, l'argument "je fais un Service Civique pour faire une 'trêve' dans mes études" ne tient pas. Arrêter sa formation pendant un an pour jouer à survivre avec 570 euros + son épargne (pour ceux qui en ont), on appelle ça un luxe.

Si il est effectué pendant la formation universitaire, il oblige à un savant jonglage entre cours et temps de travail.

Par ces deux aspects, le Service Civique apparaît comme une école d'apprentissage de la réalité du sous-emploi.

III. Le Service Civique, rustine des échecs successifs

1. En aval, c'est une rustine pour la jeunesse

Le gouvernement est conscient de la précarité des jeunes et de leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail. Que faire de tous ces jeunes? la question agite réellement le gouvernement, dans une logique politicienne "priorité du mandat, la jeunesse" et une logique économique "voilà des jeunes prêts à tout pour un premier boulot".

2. A la sortie du diplôme, c'est une rustine pour le chômage

23% de taux de chômage chez les 18-24 ans : le chômage de la jeunesse est à l'image de l'échec des politiques menées depuis ces 30 dernières années. Dans ces trois décennies il y a eu autant de mesures spéciales jeunes. On voit les résultats ...

Alors que le diplôme bac+3 et bac +5 n'est plus une clé vers l'emploi, le taux de chômage des diplômés est une réalité. Il n'y a plus de mécanisme "fin de la fac, début du travail", bien qu'il reste essentiel pour décrocher un emploi.

Aujourd'hui le Service Public est utilisé pour maqueter le chômage des jeunes (diplômés).

3. En amont, c'est une rustine pour l'Education

Le caractère "républicain", "civique" et de "brassage social" du Service Civique est brandi par les gouvernements successifs. Mais si le Service Civique permet de vivre toutes ces valeurs, c'est alors un aveu effarant de l'échec de l'Education Nationale à transmettre et faire vivre ces fondamentaux.

4. Pour la société, une rustine de la casse des services publics

La majorité des entreprises — dont on connaît le degré de citoyenneté — demande aussi à leurs jeunes stagiaires ou intérimaires de «s'engager» à fond, agitant la sempiternelle carotte du CDD ou du CDI pour, au final, les mettre dehors. Stage amélioré, censé ne pas se substituer à un emploi de fonctionnement (en réalité il remplace officieusement un congé long ou une maternité), le service civique ne vaudra pas mieux : vu l'avantage procuré — seulement 100 €/mois de frais à sortir pendant un an —, il semble évident que les collectivités, au lieu d'embaucher, vont allègrement en user, le dispositif permettant, à moindre frais, de colmater les trous laissés par les destructions d'emplois publics programmées par le gouvernement. Quant aux associations désargentées, «missionner» un jeune en service civique est encore plus alléchant que recruter quelqu'un en CUI-CAE *.

** (Le contrat unique d'insertion (CUI) associe formation et aide financière pour faciliter l'embauche de personnes dont les candidatures pour occuper un emploi sont habituellement rejetées. Le CUI-Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) s'adresse au secteur non marchand, public ou associatif).*

V. Propositions de débouchés, d'argumentaires pour le MJCF

1. Un Service Civique doit être un cadre où un jeune est reconnu et protégé

>>Aujourd'hui régi par le Code du Service National, le même que les militaires, la priorité est de **revendiquer une réglementation par le Code du Travail.**

>>Les 573 euros actuels n'assurent pas une sécurité financière. Ils encouragent un cumul avec un job étudiant classique ou un mi-temps alimentaire. Si le Service Civique se veut à dimension républicaine, **revendiquons que la rémunération soit un salaire, à savoir le SMIC.**

>>Bien qu'il semble écarté, le caractère obligatoire du Service Civique doit être dénoncé dès qu'il refait surface : **la citoyenneté et l'engagement peuvent pas être punitifs. Liberté de choisir !**

>>Le Service Civique apporte de réels atouts et expériences, il ne faut pas se le cacher non plus: organisation, prise de paroles, réunions. Autant de geste qu'une jeune ne trainant pas chez les Jeunes Communistes ne maîtrise pas du tout !

Bien des volontaires font un Service Civique à l'issue de leur diplôme en quête de cette fameuse "expérience professionnelle". Si elle est de plus en plus acquise au sein même de la formation (75% des étudiants font des stages), il semble pertinent de **demander à ce que l'expérience du Service Civique soit reconnue officiellement par une certification de l'Agence du Service Civique.** Ce serait une vraie aide pour les jeunes n'ayant pas fait la fac ou de stages ou ne disposant pas de "pistons".

2. Notre ambition pour le Service Civique: liberté de choisir, libération du précarité !

Le Service Civique dans son état actuel fournit une main-d'œuvre bon marché, formée, prête à tout pour une expérience et pour gagner un peu d'argent. C'est du sous-emploi, c'est du bizutage social.

L'actuelle configuration du Service Civique est un cadeau en terme d'emploi et de travail. Elle ne convient pas.

L'idée de F.HOLLANDE (amplifier, "canaliser l'esprit du 11 janvier") est une conception ringarde et empreinte d'un profond jeunisme. Elle est court-termiste et dénuée d'ambition.

La volonté de s'engager associativement, avec une idée d'engagement "qui sert car pas politique" est profonde dans la jeunesse. Il ne faut pas l'ignorer ou l'écartier, ce serait nous couper de la réalité. Pour autant nous ne voulons pas coller à la réalité mais l'améliorer.

12 février 2015

Les Jeunes Communistes veulent sortir le Service Civique de sa réalité étudiante : nous voulons sortir le Service Civique du sous-emploi, du prolongement contraint de la vie étudiante une fois un diplôme en poche et du caractère "bouche-trou" pour les associations et les services publics.

De plus, nous voulons cadrer le Service Civique à sa juste place, en le musclant, en lui donnant une ambition et une vraie identité: celle de servir le monde associatif et non celle d'être un nouveau sas de précarité.

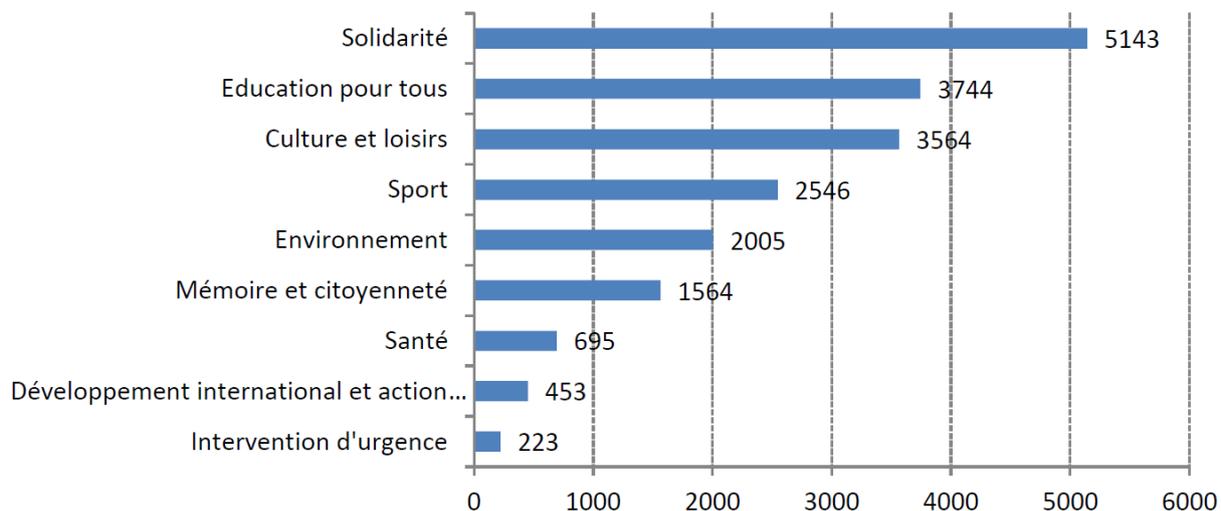
Nous voulons aussi affirmer l'essentiel : le chômage des jeunes se résoudra par une politique d'emploi globale, débarrassé du précaire et du jeunisme et s'appuyant par une hausse des salaires et une baisse du temps de travail.

C'est maintenant à nous, à partir de cette note d'analyse, d'engager le débat entre nous et avec la jeunesse.

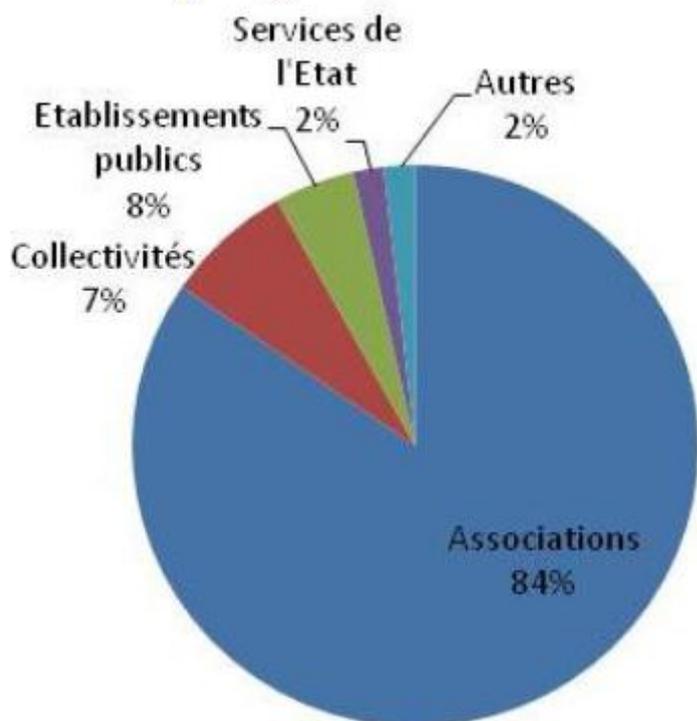
PROJET

ANNEXES (issues du rapport CHEREQUE sur L'avenir du Service Civique)

Les missions menées en 2014, par thématiques



*Répartition des **volontaires recrutés** par type de structure*

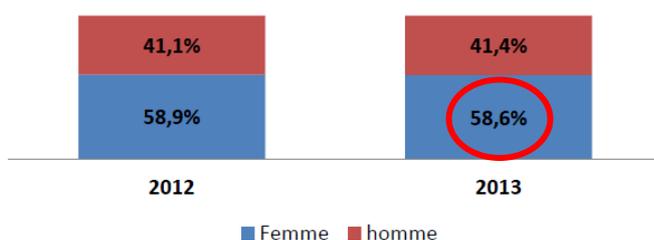


Les 10 principales associations accueillant des Services Civiques

Nom de la structure	Nombre de volontaires recrutés en 2013
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	2087
UNIS CITE	1833
UNION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES	1014
AFEV	488
ANIMAFAC	319
FEDERATION DE L'ARCHE EN FRANCE	310
CONFEDERATION DES MJC CULTURE DE FRANCE	280
CROIX ROUGE FRANCAISE	256
UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS	150
UNION NATIONALE DE L'INFORMATION JEUNESSE	148

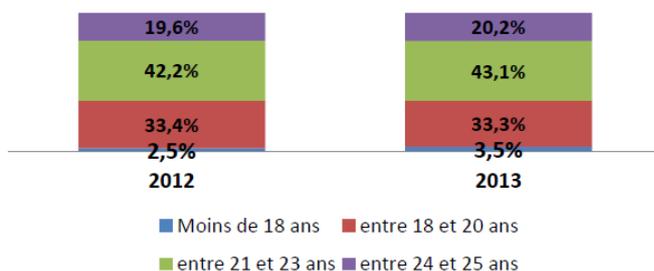
1. Répartition par genre

Les volontaires continuent à être majoritairement des femmes : en 2013 comme en 2012, 58% des volontaires sont de sexe féminin.



2. Répartition par âge

Comme en 2012, l'âge moyen des volontaires est de 21 ans. Les volontaires sont uniformément répartis sur toutes les tranches d'âges entre 18 et 25 ans. La part des mineurs a significativement augmenté entre 2012 et 2013 de 2,5% à 3,5% des volontaires.



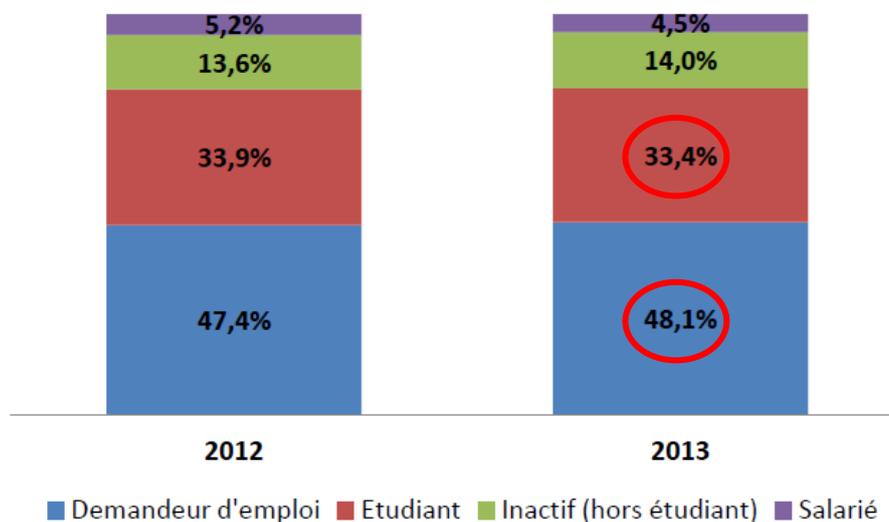
12 février 2015

Niveau de formation	Nombre	Soit en %	cumul	Soit en %	répartition dans la population générale des jeunes selon le diplôme le plus élevé obtenu*
Sortie avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+2 (I, II)	5097	26%	8567	43%	27%
Sortie avec un diplôme de niveau Bac+2 (III)	3470	17%			15%
Sortie de terminale avec le Bac, ou abandon des études supérieures sans diplôme (IV)	6323	32%	6323	32%	28%
CAP-BEP validé (V)	1436	7%	1436	7%	14%
<i>Sortie en cours de terminale ou Bac non validé (IV)</i>	877	4%	3611	18%	16%
<i>Sortie en cours de seconde ou première (V)</i>	853	4%			
<i>Sortie en cours de dernière année de CAP-BEP, sans valider de diplôme (V)</i>	272	1%			
<i>Sortie en cours de CAP-BEP avant la dernière année (Vbis)</i>	420	2%			
<i>Sortie en 3ème (Vbis)</i>	532	3%			
<i>Sortie en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 4ème) (VI)</i>	657	3%			
Total	19937	100%	19937	100%	100%

En bleu : volontaires en situation de décrochage scolaire, c'est-à-dire sortis sans qualification du système éducatif.

12 février 2015

Comme en 2012, une majorité de volontaires sont demandeurs d'emploi au moment de démarrer leur mission.



Annexe 7 : l'impact du Service Civique sur ceux qui l'ont fait - Enquête TNS SOFRES – Note de synthèse – Février-mars 2013

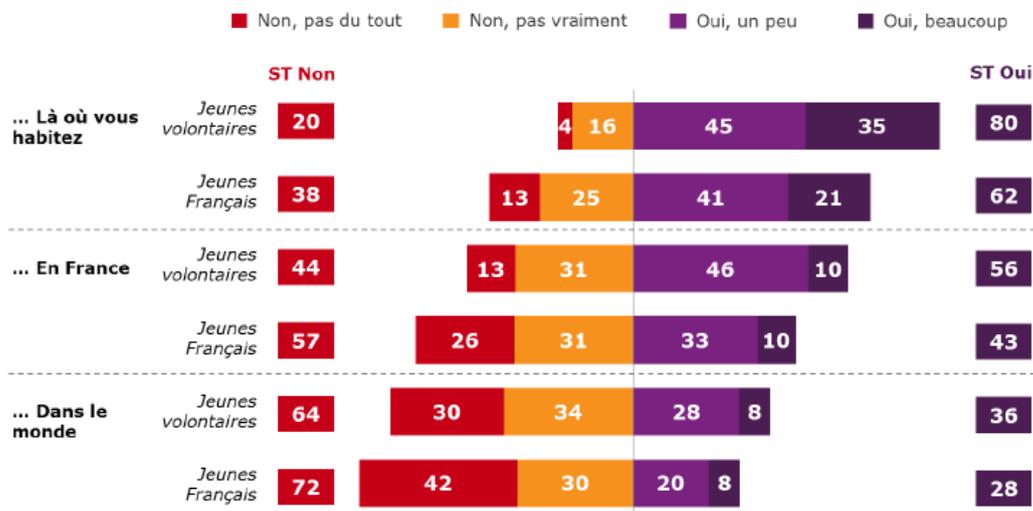
Emmanuelle Rivière et Guillaume Caline

A la demande de l'Agence du Service Civique, TNS Sofres a interrogé d'anciens volontaires afin de connaître leur opinion sur le Service Civique et le bilan qu'ils tirent de leur mission. 893 volontaires ont été interrogés par Internet du 11 au 19 février 2012, soit 4 à 8 mois après la fin de leur mission.

En parallèle un échantillon-miroir de 500 jeunes Français a été interrogé. Celui-ci a fait l'objet d'un redressement afin d'être conforme à l'échantillon des anciens volontaires interrogés en termes de sexe, d'âge, de profession des parents et de niveau de diplôme.

12 février 2015

Avez-vous le sentiment que vous pouvez, à votre niveau, contribuer à ce que les choses bougent...



Par ailleurs, les jeunes volontaires **ont davantage le sentiment d'être accompagnés par les pouvoirs publics que les autres jeunes** (42% vs. 35%) et de bénéficier d'**opportunités offertes par l'Europe** (72% vs. 56%), peut-être parce qu'ils connaissent mieux les programmes et initiatives dont ils peuvent bénéficier.

... Mais qui ne considèrent pas le vote comme un ressort essentiel de leur citoyenneté

En revanche, **les jeunes volontaires sont moins adeptes des formes traditionnelles de citoyenneté** : la carte d'identité, le fait de se sentir Français ou Européen revêtent moins d'importance à leurs yeux qu'à ceux de l'ensemble des jeunes, et **ils sont nettement plus critiques à l'égard du système politique français** (seuls 16% trouvent qu'il fonctionne bien, contre 23% pour l'échantillon miroir).

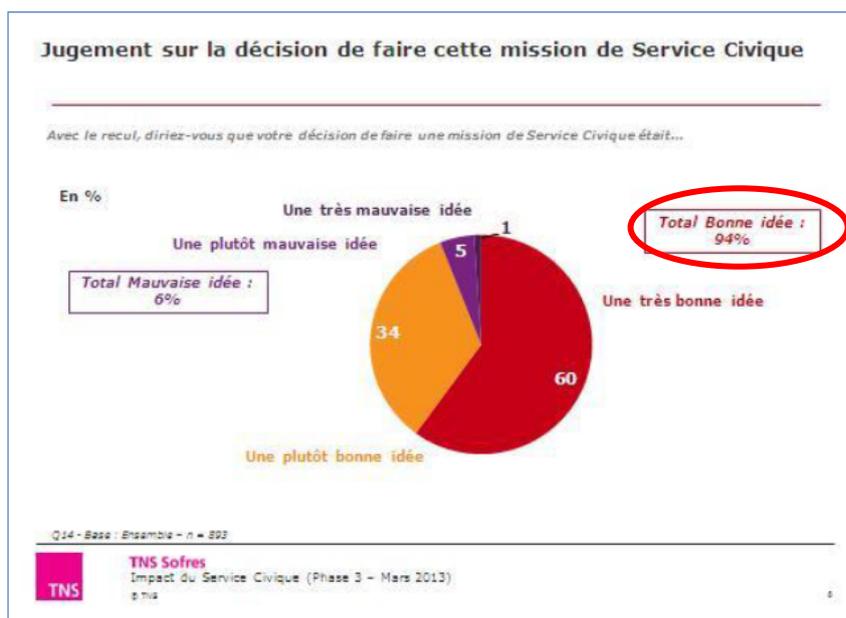
Cela se reflète dans leur rapport au vote : 84% d'entre eux jugent important d'aller voter (contre 87% des jeunes Français) dont seulement 34% « très important » (contre 43% des jeunes Français).

Personnellement, trouvez-vous important de...



Une très large satisfaction à l'égard de sa mission de Service Civique

- **89% des anciens volontaires se disent satisfaits de leur mission** (dont 43% très satisfaits) contre seulement 11% qui ne sont pas satisfaits de leur expérience.
- Plus encore, les anciens volontaires sont quasi-unanimes (94%) à estimer qu'avec le recul **leur décision de faire une mission de Service Civique était une bonne idée**. 60% estiment même qu'il s'agissait d'une « très » bonne idée.



- **Le retour sur expérience est bon** avec une note moyenne de 7,0 sur 10 donnée au Service Civique. A ce titre les plus jeunes (17-22 ans) se montrent particulièrement satisfaits (note moyenne de 7,4).
- Globalement, les anciens volontaires se montrent positifs vis-à-vis des différents éléments liés à leur expérience dans le Service Civique. Les résultats sont particulièrement élevés concernant le contenu de leur mission. Pour 92% d'entre eux celle-ci a été **l'occasion d'être autonome**, pour 91% ils ont pu **faire quelque chose d'utile socialement** et 90% ont le sentiment **d'avoir rempli les objectifs**

Conclusion

S'il ne dissuade pas de l'abstention ces jeunes particulièrement exigeants et critiques à l'égard des formes traditionnelles de représentation, **le Service Civique contribue à fabriquer des citoyens actifs et impliqués, nettement moins apathiques que l'ensemble des jeunes Français, à la recherche de formes alternatives d'engagement et dans un rapport plus constructif avec leur environnement,** particulièrement là où ils vivent, les formes d'engagement locales constituant un cadre privilégié à leur envie d'agir.

12 février 2015

Sources :

Rapport "L'avenir du Service Civique" - F. CHEREQUE, Juillet 2014

Journal "Liberté Hebdo", B. VANDEKERCKHOVE et V.MAHIETTE, numéro 1114 du 11 au 17 avril

Journal "L'Humanité", B. DELRUE, mardi 12 mars 2013

Journal "L'Humanité", E. GODIN et P. DUQUESNE, 07 août 2014

A consulter :

Rapport d'Information n°3918 du 08 novembre 2011.

<http://www.assembleenationale.fr/13/rap-info/i3918.asp>

Le plan du rapport synthétise tout.

http://www.lemonde.fr/education/article/2013/07/27/le-service-civique-choix-contraint-de-jeunes-diplomes_3451157_1473685.html

L'article souligne bien toutes les réalités cachées et perverses du Service Civique